



Parc national
Kootenay

Canyon Marble

Guide du visiteur

2026 — 2027

FERMETURE DES PLANS D'EAU

La mise à l'eau d'embarcations et la pêche sont interdites dans le parc national Kootenay. Voir la p. 13.

Also available in English



Parcs
Canada

Parks
Canada

Canada



Parcs Canada reconnaît respectueusement que le parc national Kootenay est situé sur les terres traditionnelles des Ktunaxa et des Secwépemc.

 Canyon Marble

Columbia Valley Métis Association

Le parc national Kootenay revêt beaucoup d'importance pour les Métis de la Colombie-Britannique, qui ont joué un grand rôle dans les relations commerciales et les expéditions des siècles précédents. En 1807, année de la fondation du comptoir Kootenae House, premier poste de traite de la région, c'est un lieu de rassemblement entre cultures qui voit le jour. Les peuples autochtones échangent des techniques, des fourrures, du saumon et des chevaux contre des outils et des accessoires de cuisine européens. Le légendaire explorateur David Thompson et sa femme métisse, Charlotte Small, se serviront de ce poste de traite comme base pour leurs expéditions.

Les connaissances des Métis sur la région étaient cruciales au succès des expéditions. Par exemple, en 1841, sir George Simpson, de la Compagnie de la Baie d'Hudson, embauche un guide métis pour la traversée des Rocheuses et retient aussi les services d'un interprète métis, Édouard Berland. La même année, le guide James Sinclair, Métis de la rivière Rouge, accompagne un important groupe de familles qui traverse la région.

Divers toponymes du parc témoignent de cette influence métisse : le mont Berland, le col Sinclair, le ruisseau Sinclair et le mont Sinclair.

Détails : columbiavalleymetis.ca (en anglais seulement)

Nation des Ktunaxa

Les Ktunaxa (prononcé k-tou-nâ-hâ), également appelés Kootenay, occupent les terres adjacentes à la rivière Kootenay, au fleuve Columbia et aux lacs Arrow depuis plus de 10 000 ans. Pendant des milliers d'années avant l'arrivée des pionniers, ils ont subvenu à leurs besoins grâce à la faune et à la flore de l'actuel parc national Kootenay, qui se trouve dans Kyawaç ?amak?is (le territoire du tétras).

Le territoire ancestral des Ktunaxa englobe 70 000 km² de la région de la chaîne Kootenay, dans le Sud-Est de la Colombie-Britannique, ainsi que certaines régions de l'Alberta, du Montana, de l'Idaho et de l'État de Washington.

Les Ktunaxa transmettent des enseignements à leurs générations successives par des récits, qui parlent de migrations saisonnières partout dans la région, dans les Rocheuses et sur les grandes plaines; de guerres et d'échanges commerciaux avec d'autres nations; de noms de lieux et de repères; de leçons à retenir et de valeurs.

La langue des Ktunaxa est un isolat : elle est unique en son genre et n'est apparentée à aucune autre langue au monde.

Détails : ktunaxa.org (en anglais seulement)

Nation des Secwépemc

Weyt-k (bonjour)

La communauté de Kenpesq't (prononcé quennepesc-t), actuellement connue sous le nom de bande shuswap, appartient à la Nation secwépemc (prononcé sâ-ouép-èm), qui occupe ses terres ancestrales en Colombie-Britannique et en Alberta.

Les Secwépemc occupent le territoire qui englobe aujourd'hui les parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers ainsi que les parcs nationaux Yoho, Banff, Jasper et Kootenay depuis des temps immémoriaux, bien avant l'arrivée des non-Autochtones.

Bon nombre des routes que nous empruntons aujourd'hui sont d'anciens parcours tracés par des générations de peuples autochtones. Les explorateurs ont fait appel à des guides autochtones pour créer des pistes équestres qui sont devenues les grands axes de transport d'aujourd'hui, comme la Transcanadienne. Le parc abrite encore des vestiges anthropologiques et archéologiques, par exemple les ruines d'habitations semi-souterraines appelées kekulis.

Parcs Canada et la Nation secwépemc continuent d'améliorer leurs relations de travail afin de mieux étayer la gestion des ressources naturelles tout en enrichissant l'expérience offerte aux visiteurs qui explorent ces terres ancestrales.

Détails : shuswapband.net (en anglais seulement)



 Boucle du Lac-Dog

- 1 Bienvenue
- 2 Planifiez votre visite
- 3 À savoir avant de partir
- 4 Secteur des sources thermales Radium
- 5
- 6 Incontournables
- 7
- 8 Carte du parc national Kootenay
- 9
- 10 Expériences d'apprentissage
- 11 Restez en sécurité et protégez la faune
- 12 Récits de conservation
- 13 Protégez les eaux du parc
- 14 Sécurité et directives
- 15 Camping dans le parc
- 17 Camping dans les parcs des montagnes

Bien plus qu'une promenade panoramique

En 1920, le gouvernement du Canada accepte de construire une route pour relier les vallées de la Bow et du Columbia. Dans le cadre de l'entente connexe, la province de la Colombie-Britannique cède une bande de terrain de 8 km de part et d'autre de la route pour permettre la création d'un parc national.

Les premières automobiles à parcourir la nouvelle route sont secouées par des cahots et montent péniblement les côtes escarpées. Malgré tout, un guide de poche publié en 1924 indique que [traduction] « chaque mille est source de surprises et de ravissement ».

Plus d'un siècle plus tard, le parc national Kootenay continue de surprendre et de ravir. Les visiteurs peuvent se détendre dans les eaux apaisantes des sources thermales Radium, se balader dans des canyons, casser la croûte au bord de rivières bleu de glace ou faire une longue excursion sur l'un des sentiers les plus panoramiques des Rocheuses. Les écosystèmes variés du parc servent d'habitat à tout un éventail d'espèces, et les fossiles mis au jour dans les schistes de Burgess dévoilent de minutieux détails de la vie telle qu'elle existait il y a un demi-milliard d'années.

Un lieu d'importance mondiale

L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a attribué à quatre parcs nationaux – les parcs Kootenay, Banff, Yoho et Jasper – le titre de site du patrimoine mondial des parcs des montagnes Rocheuses canadiennes. Ces parcs sont protégés dans l'intérêt de l'humanité entière et pour l'agrément de tous les peuples.

Plusieurs attributs ont concouru à cette désignation : des paysages spectaculaires de montagnes, de glaciers, de lacs, de chutes et de canyons et la présence d'étonnants fossiles d'organismes à corps mou découverts dans les schistes de Burgess.



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Canadian Rocky
Mountain Parks
inscribed on the World
Heritage List in 1984

Parcs des montagnes
Rocheuses canadiennes
inscrit sur la Liste du
patrimoine mondial en 1984

PLANIFIEZ VOTRE VISITE



Autoroute 93

Une contribution significative

Des droits d'entrée sont exigés dans tous les parcs nationaux. Chaque fois que vous visitez un parc national, vous investissez dans son avenir et dans un legs pour les générations futures. Achetez votre laissez-passer à un poste d'entrée, dans un centre d'accueil ou au poste d'accueil d'un camping tenu par du personnel.

Dans le cadre du Laissez-passer Un Canada Fort, le gouvernement du Canada offre, à tous les visiteurs, l'entrée gratuite aux parcs nationaux administrés par Parcs Canada, ainsi qu'une réduction de 25 % sur les frais de camping, du 19 juin au 7 septembre, 2026 inclusivement.

Laissez-passer d'une journée

Le laissez-passer d'une journée est valide pour les parcs nationaux Yoho, Kootenay, Banff et Jasper ainsi que pour les parcs nationaux des Lacs-Waterton, du Mont-Revelstoke et des Glaciers. Indépendamment de l'heure d'arrivée, il demeure valide jusqu'à 16 h le lendemain.

Adulte (18-64 ans)	12,25 \$	Jeune (0-17 ans)	Gratuit
Aîné (65 ans et plus)	10,75 \$	Famille/groupe (jusqu'à 7 pers. dans un véhicule)	24,50 \$

Carte d'entrée Découverte de Parcs Canada

Ce laissez-passer annuel est valide pendant 12 mois à partir de la date d'achat, et il expire la dernière journée du mois d'achat. La carte d'entrée vous donne un accès illimité à plus de 80 lieux patrimoniaux de Parcs Canada au pays.

Adulte (18-64 ans)	83,50 \$
Aîné (65 ans et plus)	71,50 \$
Famille/groupe (jusqu'à 7 pers. dans un véhicule)	167,50 \$



Centre d'accueil du parc national Kootenay et boutique de cadeaux
Tous deux sont situés rue Main Est, dans le village de Radium Hot Springs. 7556, rue Main Est.

250-347-9505 | kootenay.info@pc.gc.ca
parcs.canada.ca/kootenay

Wi-Fi gratuit
Heures d'ouverture du comptoir de Parcs Canada :
Du 1^{er} mai au 12 oct. 2026 De 9 h à 17 h
Du 13 oct. 2026 au 30 avr. 2027 Fermé

Les heures d'ouverture pourraient changer.
Le comptoir de Tourism Radium et les toilettes sont ouverts à l'année.

Tourism Radium : 1-888-347-9331
radiumhotsprings.com (en anglais seulement)

PARCS CANADA EMBAUCHE
Améliorez la vue que vous offre votre bureau! Nul besoin d'être un scientifique ou un expert de l'arrière-pays. On encourage les personnes aux antécédents et intérêts variés à poser leur candidature.



POSTULEZ DÈS MAINTENANT!
parcs.canada.ca/LLYK-emplois

Aire de fréquentation diurne de Vermillon



À savoir avant de partir

Le parc national Kootenay recèle un patrimoine naturel et culturel exceptionnel. C'est à la fois un paysage varié, un habitat pour la faune et un creuset d'histoire.

Nous avons besoin de votre aide pour qu'il reste intact!

- ☒ Je range ma nourriture et mes objets odorants en lieu sûr, et je ne nourris jamais la faune.
- POURQUOI?**

Les animaux sauvages doivent trouver leurs propres sources de nourriture naturelles. En leur donnant à manger ou en laissant des objets odorants ou de la nourriture sans surveillance, vous les attirez vers les humains. C'est très dangereux. Déposez vos objets recyclables, vos ordures et votre nourriture dans les aires désignées. **Il est illégal de donner à manger aux animaux sauvages!**
- ☒ Je donne de l'espace à la faune.
- POURQUOI?**

Tous les animaux peuvent être dangereux, quelle que soit leur taille. Ils peuvent perdre leur crainte naturelle des humains après des interactions répétées. Si vous voyez un animal sur la route, **ralentissez, restez dans votre véhicule et passez votre chemin.** Vous pourriez rencontrer des animaux n'importe où. Transportez du gaz poivré et sachez comment vous en servir.
- ☒ Je protège les lacs et les cours d'eau du parc.
- POURQUOI?**

Les espèces envahissantes sont des plantes, des animaux et des maladies non indigènes qui nuisent aux terres et aux eaux du parc. Les parcs nationaux abritent de nombreuses espèces en péril qui dépendent d'écosystèmes sains pour leur survie. Aidez-nous à prévenir la propagation des espèces aquatiques envahissantes (voir p. 13).
- ☒ J'évite de perturber les plantes, les roches, les fossiles, les bois de cervidés et les autres objets naturels que je trouve.
- POURQUOI?**

Des millions de personnes visitent les parcs des montagnes chaque année. Un petit geste maintes fois répété, par exemple cueillir des fleurs, peut avoir des incidences durables sur l'écosystème. Pour protéger ces trésors naturels et culturels, marchez sur les sentiers balisés et laissez derrière vous vos découvertes pour que les autres puissent en profiter à leur tour.
- ☒ Je conduis prudemment et je respecte la limite de vitesse.
- POURQUOI?**

Ralentissez pour prévenir des collisions mortelles avec des animaux. Dans les secteurs où les risques sont élevés, des interdictions d'arrêt sont en vigueur pour protéger les automobilistes et la faune. Respectez la signalisation routière et ne vous garez que dans les aires désignées pour éviter de bloquer la circulation.
- ☒ Je tiens mon chien en laisse et je ramasse ses excréments.
- POURQUOI?**

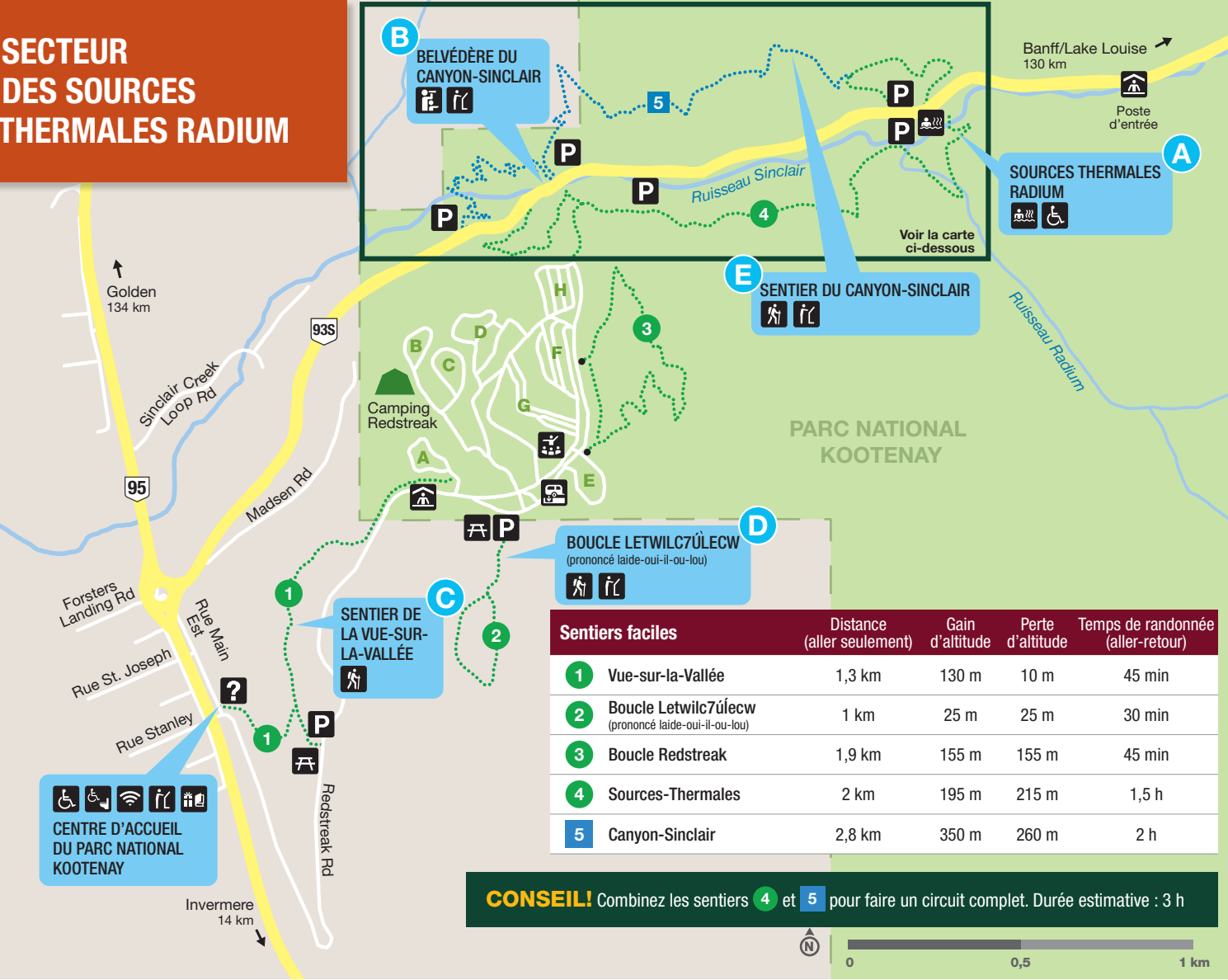
Pour la faune, votre animal de compagnie est un prédateur ou une proie possible. Les animaux sauvages pourraient s'enfuir et compromettre leur sécurité ou celle de leurs petits. Un animal sauvage qui réagit de manière agressive peut représenter un danger pour vous ou votre animal.
- ☒ J'obéis aux règlements du parc.
- POURQUOI?**

L'été est une période de forte affluence dans les parcs nationaux. Pour assurer la sécurité et le plaisir de tous, veuillez respecter les règlements. Ceux-ci figurent à la dernière page.

En respectant ce code d'honneur, vous agissez concrètement pour changer les choses.

MERCI DE PASSER À L'ACTION!

SECTEUR
DES SOURCES
THERMALES RADIUM



- Centre d'accueil
- Poste d'entrée/poste d'accueil
- Stationnement
- Stationnement à accès universel
- Accès universel
- Wi-Fi
- Toilettes accessibles
- Aire de pique-nique
- Belvédère
- Panneaux d'interprétation
- Activité d'interprétation
- Sources thermales Radium
- Poste de vidange
- Boutique de cadeaux
- Chaises rouges
- Camping (réservations obligatoires)



Sources thermales Radium

Prélesez-vous dans des sources thermales naturelles inodores au pied des falaises colorées du canyon Sinclair. Cet établissement familial vous propose des moments de détente dans le vaste bassin d'eau chaude ou une baignade rafraîchissante avec les enfants dans la piscine d'eau froide.

DROITS POUR 2026-2027

Adulte (18-64 ans)	19,75 \$
Aîné (65 ans et plus)	17,25 \$
Jeune (3-17 ans)	17,25 \$
Enfant (moins de 3 ans)	Gratuit
Famille (2 adultes, 2 jeunes)	84,50 \$

Visitez la page parcs.canada.ca/sources-radium pour connaître les heures d'ouverture, obtenir des conseils pour planifier une baignade et vous renseigner sur les consignes de sécurité avant votre visite.

Le laissez-passer de parc national est obligatoire.



Belvédère du Canyon-Sinclair



Admirez de près l'une des plus emblématiques entrées vers un parc national. Le trottoir plat et asphalté mène au belvédère des Chutes-Sinclair et vous fait passer entre les parois escarpées du canyon.



Boucle Letwilt7ûlecw (prononcé laide-oui-il-ou-lou)



Boucle de 1 km
Gain/perte d'altitude : 25 m / 25 m. Durée estimative (aller-retour) : 30 min
Promenez-vous dans un pré qui a été remis en état par le feu et, tout au long de ce sentier d'interprétation, découvrez l'utilisation que font les Secwépemc des plantes médicinales.



Sentier de la Vue-sur-la-Vallée



1,3 km aller seulement
Gain/perte d'altitude : 130 m / 10 m. Durée estimative (aller-retour) : 45 min
Gravissez une pente escarpée pour bénéficier de vues gratifiantes sur la vallée du Columbia, puis serpez le long d'un sentier plat au sommet. Faites une pause à l'aire de pique-nique de la Vue-sur-la-Vallée, qui offre une vue pittoresque.



Sentier du Canyon-Sinclair



2,8 km aller seulement
Gain/perte d'altitude : 350 m / 260 m. Durée estimative (aller-retour) : 2 h
Descendez dans la gorge pour admirer les chutes du canyon Sinclair avant de remonter jusqu'au rebord du canyon. Détendez-vous dans les chaises rouges à la fin de la randonnée.

PROFITEZ AU MAXIMUM DE VOTRE SÉJOUR

La route 93 Sud constitue l'épine dorsale du parc national Kootenay. Faites une balade panoramique en voiture sans vous arrêter ou quittez la route pour profiter d'une aire de fréquentation diurne, admirer les paysages ou partir en randonnée. Les arrêts et sentiers recommandés sont présentés dans l'ordre, du sud au nord.

1

Aire de pique-nique en forêt, au sommet du col Sinclair.
Sentier du Lac-Olive
0,3 km (aller seulement)
Gain/perte d'altitude : minime
Durée estimative (aller-retour) : 15 min
Faites une balade sur le trottoir de bois qui longe le lac.

Remarque : Ce secteur pourrait être fermé au printemps en raison de la présence d'ours.

2

Belvédère de la Vallée-de-la-Kootenay
Admirez le panorama saisissant des chaînons Mitchell et Vermilion, et lisez les panneaux d'interprétation pour découvrir l'importance des corridors fauniques de ce secteur.
Sentier du Lac-Cobb
2,7 km (aller seulement)
Gain/perte d'altitude : 155 m / 260 m
Durée estimative (aller-retour) : 2 h
Descendez jusqu'au ruisseau Swede, puis longez-le jusqu'à un lac tranquille entouré de forêt.

3

Aire de fréquentation diurne de la Rivière-Kootenay
Il s'agit de l'endroit idéal pour sortir de votre véhicule, vous dégourdir les jambes et profiter de la vue sur les montagnes.

CONSEIL! Avant votre arrivée dans le parc, vérifiez l'état des sentiers : parcs.canada.ca/kootenay-sentiers. Apportez de l'eau, des collations, des lunettes de soleil, de la crème solaire, des vêtements chauds et un imperméable. En montagne, le temps peut vite se gâter!

4

Aire de fréquentation diurne du Lac-Dog
Profitez de cette aire de pique-nique fraîche et ombragée par temps chaud.
Boucle du Lac-Dog
Boucle de 7 km
Gain/perte d'altitude : 195 m / 195 m
Durée estimative (aller-retour): 2,5 h
Une agréable randonnée en famille! Après avoir franchi deux ponts au-dessus de la rivière Kootenay, vous serpenterez à travers une vieille forêt jusqu'à un superbe lac.

5

Aire de fréquentation diurne Dolly Varden
Profitez des activités d'interprétation autonome et découvrez comment les clôtures routières et les passages pour animaux protègent les automobilistes et la faune. Du plaisir garanti pour les enfants!

6

Sentier d'interprétation de la Rivière-Simpson
1,6 km (aller seulement)
Gain/perte d'altitude : 30 m / 25 m
Durée estimative (aller-retour): 1 h
Parcourez une vallée marquée par le feu. Lisez les panneaux d'interprétation le long du premier tronçon de 1,6 km de sentier. Découvrez les incroyables forces de la nature. Après les chaises rouges, le sentier se prolonge sur 7,2 km (aller seulement) jusqu'à la limite du parc.

7

Aire de fréquentation diurne de Vermilion Crossing
Profitez d'un pique-nique près des berges panoramiques de la rivière Vermilion.

8

Aire de fréquentation diurne des Chutes-Numa
Arrêtez-vous pour admirer les chutes rugissantes et contemplez le canyon depuis le pont.

9

Sentier des Sources-Paint Pots
1 km (aller seulement)
Gain/perte d'altitude : 35 m / 20 m
Durée estimative (aller-retour) : 40 min
Une promenade facile vous conduit à trois sources minérales riches en fer qui tachent le sol environnant. Profitez de la nouvelle promenade!

10

Sentier du Canyon-Marble
0,9 km (aller seulement)
Gain/perte d'altitude : 65 m / 35 m
Durée estimative (aller-retour) : 30 min
Le sentier compte sept ponts qui enjambent la rivière. Des signes montrent que des gens habitaient le canyon et nous révèlent comment il s'est formé sur des milliers d'années. Détendez-vous dans les chaises rouges au bout du sentier.

11

Sentier du Glacier-Stanley
4,9 km (aller seulement)
Gain/perte d'altitude : 405 m / 115 m
Durée estimative (aller-retour) : 3 h
Grimpez jusqu'à un magnifique bassin alpin et regardez l'eau de fonte d'un glacier dévaler d'énormes parois rocheuses. Détails sur les randonnées guidées jusqu'aux schistes de Burgess : p. 10.

12

Ligne de Partage des Eaux
Chevauchez la ligne de démarcation entre les bassins hydrographiques du Pacifique et de l'Atlantique.
Boucles de l'Épilobe
Boucle de 0,2 km
Gain/perte d'altitude : minime
Durée estimative (aller-retour) : 15 min
Marchez dans une forêt tranquille et ombragée. L'incendie du col Vermilion a balayé ce secteur en 1968. Voyez-vous des traces laissées par ce feu?

PARC NATIONAL KOOTENAY

CONSEIL! Remettez votre compteur kilométrique à 0 à Radium Hot Springs ou à l'échangeur Castle Junction pour ne pas manquer les attractions qui jalonnent la route 93 Sud! Vous n'avez qu'à suivre le diagramme présenté à droite.

NOUVEAU! Téléchargez la nouvelle visite audioguidée du parc. Pour obtenir des détails, rendez-vous à la p. 10.

Renseignements importants :

Prévoyez environ une heure (sans arrêt) pour traverser le parc national Kootenay en voiture.



Respectez les limites de vitesse et roulez prudemment. Les conditions météorologiques et routières peuvent changer rapidement.

Il n'y a pas de couverture cellulaire dans le parc national Kootenay.



Quatre téléphones d'urgence ont été installés dans différents secteurs du parc.



Du 1^{er} octobre au 30 avril, les pneus d'hiver (M+S) ou les chaînes sont obligatoires sur la route 93 Sud dans le parc national Kootenay.



L'utilisation de drones, de microdrones et d'UAV sans un permis en règle est interdite partout dans les parcs nationaux.



Balayez le code pour obtenir une carte complète des sentiers : parcs.canada.ca/kootenay-depliants

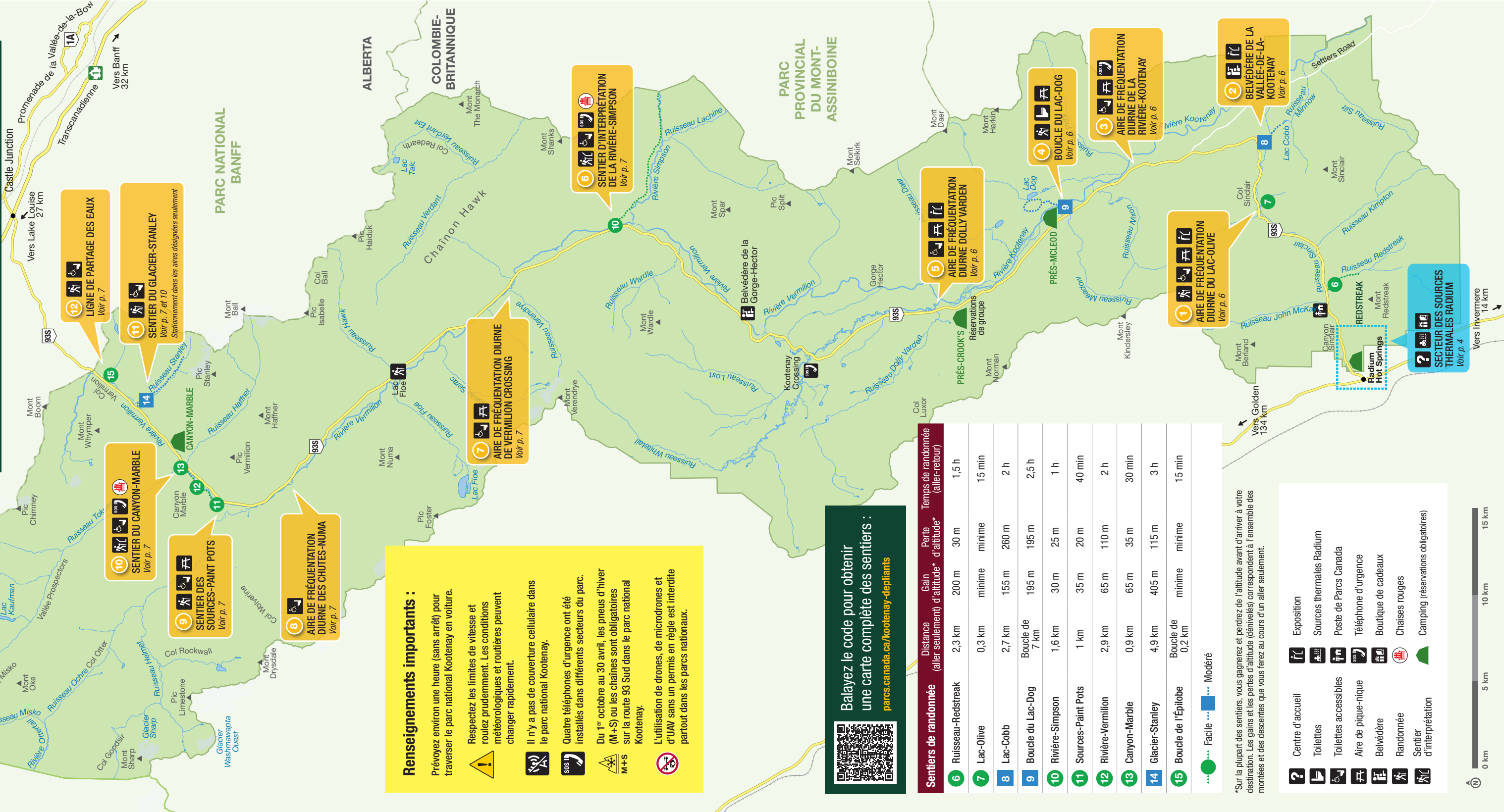
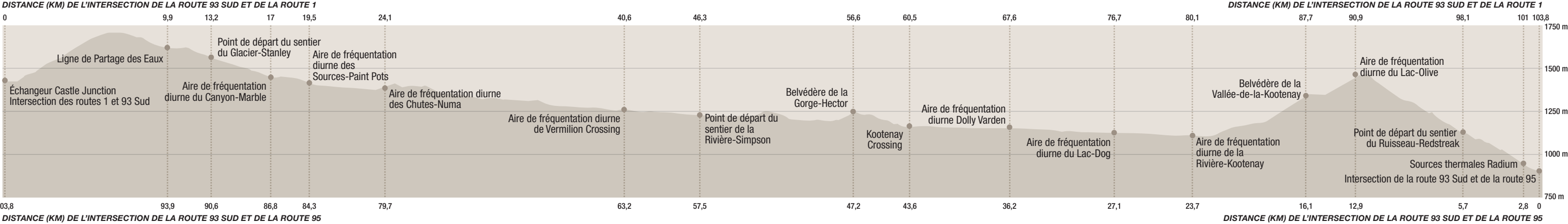
Sentiers de randonnée	Distance (aller seulement)	Gain d'altitude*	Perte d'altitude*	Temps de randonnée (aller-retour)
6 Ruisseau-Redstreak	2,3 km	200 m	30 m	1,5 h
7 Lac-Olive	0,3 km	minime	minime	15 min
8 Lac-Cobb	2,7 km	155 m	260 m	2 h
9 Boucle du Lac-Dog	Boucle de 7 km	195 m	195 m	2,5 h
10 Rivière-Simpson	1,6 km	30 m	25 m	1 h
11 Sources-Paint Pots	1 km	35 m	20 m	40 min
12 Rivière-Vermilion	2,9 km	65 m	110 m	2 h
13 Canyon-Marble	0,9 km	65 m	35 m	30 min
14 Glacier-Stanley	4,9 km	405 m	115 m	3 h
15 Boucle de l'Épilobe	Boucle de 0,2 km	minime	minime	15 min
... Facile ...				
... Modéré				

*Sur la plupart des sentiers, vous gagnerez et perdrez de l'altitude avant d'arriver à votre destination. Les gains et les pertes d'altitude (dénivelés) correspondent à l'ensemble des montées et des descentes que vous ferez au cours d'un aller seulement.

	Centre d'accueil		Exposition
	Toilettes		Sources thermales Radium
	Toilettes accessibles		Poste de Parcs Canada
	Aire de pique-nique		Téléphone d'urgence
	Belvédère		Boutique de cadeaux
	Randonnée		Chaises rouges
	Sentier d'interprétation		Camping (réservations obligatoires)



PROFIL TOPOGRAPHIQUE ET DISTANCES



ACTIVITÉS D'INTERPRÉTATION



Gisements fossilifères du glacier Stanley

Randonnées guidées jusqu'aux schistes argileux de Burgess

8 ans et plus, randonnée modérée, 10 km aller-retour

Rejoignez-vous à nous sur le magnifique sentier du Glacier-Stanley et découvrez par vous-même les fossiles des schistes de Burgess. Cette randonnée familiale sur un sentier de difficulté modérée représente une excellente initiation aux gisements de schistes de Burgess. En cours de route, votre guide vous révélera des liens profonds entre le passé et le présent.

Ces fossiles revêtent une telle importance pour l'humanité qu'ils ont été classés site du patrimoine mondial de l'UNESCO. Les gisements de schistes de Burgess font partie du site du patrimoine mondial des parcs des montagnes Rocheuses canadiennes. **Il est illégal de fragmenter des roches ou de prendre des fossiles!**

Réservez une visite guidée avec Parcs Canada!

parcs.canada.ca/schistes-burgess
1-877-RESERVE (737-3783)

Explorez. Apprenez. Tissez des liens.

Explorez le patrimoine naturel et culturel de Kootenay grâce à une série de sentiers d'interprétation adaptés aux familles!

- Découvrez les usages des plantes médicinales par les Secwépemc le long de la boucle Letwilc7úlecw (prononcé laide-oui-il-ou-lou) (voir la page 5).
- Explorez les thèmes de la faune, de la régénération et de la succession écologique sur le sentier de la rivière Simpson (voir la page 7).
- Découvrez les forces géologiques qui ont façonné le canyon au fil des milliers d'années sur le sentier du Canyon-Marble (voir la page 7).

Les interprètes du parc sont là pour partager des expériences amusantes avec les visiteurs. Retrouvez-nous pour les activités dans les aires de fréquentation diurne populaires comme au Canyon-Marble!

Les activités sont accessibles à tous les visiteurs munis d'un laissez-passer valide. Nul besoin de passer la nuit dans le camping pour prendre part au plaisir. Détails sur le programme d'interprétation : parcs.canada.ca/kootenay-interpretation



Aux écoutes!

Interactions : Un balado de Parcs Canada
Différents épisodes sur les animaux et les plantes en péril ainsi que les spécialistes de Parcs Canada qui les protègent.

parcs.canada.ca/interactions

RESTEZ EN SÉCURITÉ ET PROTÉGEZ LA FAUNE

Tenez la nourriture humaine à l'écart des animaux

- **NE LAISSEZ JAMAIS TRAÎNER D'ORDURES.** Déposez les déchets alimentaires et les objets dont vous ne voulez plus dans des poubelles à l'épreuve de la faune.
- Rangez la nourriture, les articles liés à la nourriture et les objets odorants dans un véhicule ou un casier à provisions.
- Les objets non liés à la nourriture, par exemple les chaises de parterre, les tables ou les lanternes, peuvent être laissés dehors.
- Videz l'eau de vaisselle dans les évier désignés ou aux postes de vidange.



Ne laissez jamais de nourriture ou de produits odorants sans surveillance ou dans une tente, ne serait-ce que pour un instant.



Le personnel de Parcs Canada est autorisé à pénétrer dans les sections ouvertes et visibles d'un emplacement de camping sans surveillance pour enlever et placer en lieu sûr les articles laissés à la vue qui pourraient attirer des animaux sauvages.

GARDEZ VOTRE EMPLACEMENT DE CAMPING ET VOTRE AIRE DE PIQUE-NIQUE PROPRES afin de réduire les risques pour votre sécurité et celle de la faune.



TOUS les articles liés à la nourriture et les objets odorants **DOIVENT** être rangés dans un véhicule,



un VR ou une roulotte à parois rigides



ou le casier à provisions d'un camping.

TÉLÉCHARGEZ L'APPLI



pc.gc.ca/fr/multimedia/apps

RÉCITS DE CONSERVATION



Blaireau d'Amérique

Le blaireau d'Amérique : as du creusage et espèce en péril

Le blaireau d'Amérique de la sous-espèce *jeffersonii* figure sur la liste des espèces en voie de disparition de la *Loi sur les espèces en péril* du gouvernement fédéral. Il ne reste qu'environ 100 à 160 individus dans la population de l'Est de la Colombie-Britannique, ce qui comprend des secteurs du parc national Kootenay. La mortalité routière et la perte d'habitat constituent les principales menaces pour cette population. Le blaireau joue un rôle clé dans l'écosystème de prairie en creusant et en remuant le sol, ce qui favorise la croissance des plantes. Les trous qu'il abandonne sont souvent utilisés comme abris par d'autres animaux.

Le camping Redstreak se trouve dans un habitat important pour le blaireau, et votre aide est essentielle pour la protection de cet animal remarquable. Parcs Canada contribue activement à la conservation du blaireau en veillant à la remise en état des écosystèmes de prairie, notamment par l'utilisation de méthodes comme l'éclaircie des forêts et le brûlage dirigé.

Cinq choses à faire pour contribuer à la survie du blaireau

1. Respectez les limites de vitesse et soyez vigilant.
2. Tenez toujours vos animaux en laisse. C'est la loi.
3. Veillez à NE JAMAIS nourrir ou attirer un blaireau. Gardez votre emplacement de camping et les aires de pique-nique propres.
4. Si vous apercevez un blaireau, restez à au moins 30 m de distance pour éviter de le déranger. NE vous approchez JAMAIS d'un blaireau ou d'un terrier.
5. Vous avez vu un blaireau? Signalez-le : llyk.wildlife@pc.gc.ca.



Ravine Dry – Projet de remise en état de la prairie

Les prairies du parc national Kootenay procurent un habitat hivernal important aux wapitis, aux chevreuils et aux mouflons. Malheureusement, les forêts de douglas verts empiètent sur cet écosystème fragile.

Depuis des décennies, Parcs Canada effectue des travaux d'éclaircie des forêts et de brûlage dirigé pour remettre en état les habitats de prairie dans le parc national Kootenay. Des travaux de remise en état sont actuellement effectués dans le secteur de la ravine Dry, près du village de Radium Hot Springs. Ces travaux contribueront à ramener cet écosystème sensible à un état plus naturel afin de réduire les risques d'incendie et de rétablir l'habitat essentiel du blaireau.



Truite fardée versant de l'ouest

Amis des poissons

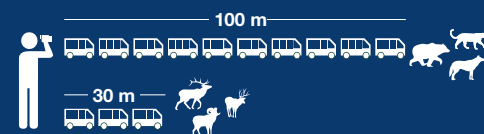
Faites connaissance avec la truite fardée versant de l'ouest et l'omble à tête plate, deux espèces de poissons qui revêtent une grande importance dans le parc. La perte d'habitat, le changement climatique et les pratiques d'ensemencement antérieures ont exercé des pressions sur ces poissons et provoqué leur déclin. Parcs Canada explore des moyens de les protéger avant qu'il ne soit trop tard.

Si vous voyez des animaux au bord de la route :

- **Ralentissez** et allumez vos feux de détresse pour avertir les autres automobilistes.
- Arrêtez-vous seulement si vous pouvez le faire sans danger. Rangez-vous sur le bas-côté en évitant de bloquer la circulation.
- **Restez dans votre véhicule.**
- Observez pendant quelques instants, prenez une photo à une distance sécuritaire et **poursuivez votre route.**

Photographiez les animaux sauvages de l'intérieur de votre véhicule ou à une distance sécuritaire :

- 100 m pour les ours, les loups, les coyotes et les couguars;
- 30 m pour les chevreuils, les wapitis, les orignaux et les mouflons.



Il est illégal de donner à manger à la faune, y compris de laisser traîner des déchets, de la nourriture ou des articles dégageant une odeur. Les amendes peuvent aller jusqu'à 25 000 \$.



Ne vous approchez pas des animaux sauvages. Pour prendre un animal en photo, évitez de l'entourer, d'envahir son espace ou de le suivre.



Les **zones d'interdiction d'arrêt** protègent la faune et les automobilistes dans les zones dangereuses. Guettez les panneaux routiers, et **ne vous arrêtez jamais pour observer des animaux sauvages dans ces zones.**

PROTÉGEZ LES EAUX DU PARC



Sentier Sources-Paint Pots

La mise à l'eau d'embarcations et la pêche sont interdites dans les plans d'eau des parcs nationaux Kootenay et Yoho jusqu'au 31 mars 2027. Cette mesure vise à ralentir la propagation des espèces aquatiques envahissantes (EAE), y compris le tournis des truites.

L'interdiction s'applique à tous les lacs, ruisseaux et rivières des deux parcs nationaux.



Balayez le code QR ou rendez-vous sur le site parcs.canada.ca/kootenay-eau-reglements pour connaître les fermetures en vigueur et les règlements locaux avant de planifier une sortie sur l'eau dans le parc.



Ce qui est interdit :



Sports de pagaie et navigation de plaisance – Embarcations telles que canots, kayaks, planches à pagaie, radeaux de transport, planches à surf cerf-volant, chaloupes ainsi que jouets et embarcations gonflables (p. ex. beignes et licornes).



Ça flotte sur l'eau? C'est un bateau.

Pêche et accessoires de pêche tels que cannes à pêche, hameçons, épuisettes, cuissardes et bottes.



Les contrevenants sont passibles d'accusations et d'amendes allant jusqu'à 25 000 \$ en vertu de la Loi sur les parcs nationaux du Canada.

Ce qui est autorisé :

Baignade – Aides à la natation et équipement de sécurité tel que dispositifs de flottaison individuels, combinaisons isothermiques, matériel de plongée avec tuba, sacs de sauvetage et flotteurs pour bras.

Accès aux plages et aux rives – Jouets de plage et animaux de compagnie en laisse.

Les visiteurs et les opérateurs commerciaux autorisés doivent nettoyer, vider et faire sécher tout le matériel qui entre en contact avec de l'eau.

Parcs Canada est résolu à empêcher les espèces aquatiques envahissantes d'entrer dans les cours d'eau de la région afin de préserver l'intégrité écologique des systèmes aquatiques du parc et des secteurs situés en aval.

Merci de protéger ces trésors de notre patrimoine!

Signalez au Service de répartition de Parcs Canada toutes les EAE que vous observez en composant le 403-762-1470 ou en envoyant un courriel à ReportAIS-SignalerEAE@pc.gc.ca



L'hiver dans le parc

Certains sentiers se prêtent bien aux activités hivernales. Sachez toutefois que vous les empruntez à vos risques et périls. Parcs Canada suspend ses opérations d'entretien et de patrouille sur les sentiers du parc national Kootenay en hiver.

Vous êtes au pays des avalanches

En montagne, la saison des avalanches s'étend de novembre à juin. Même une courte balade peut vous mener en terrain avalancheux. Là où il y a des pentes enneigées, il y a un risque d'avalanche. Consultez les prévisions d'avalanche à l'adresse parcs.canada.ca/avalanche.

Vous êtes responsable de votre sécurité

- Vous devez être prêt pour toutes les conditions météo.
- Apportez des provisions de nourriture et d'eau.
- Apportez une trousse de premiers soins.
- Faites des recherches sur votre itinéraire.
- Dites à quelqu'un où vous allez et quand vous prévoyez rentrer.
- Choisissez des chaussures appropriées.



En sécurité dans les montagnes

Il existe des dangers naturels dans tous les parcs nationaux. Vous êtes responsable de votre propre sécurité! Préparez-vous adéquatement et renseignez-vous.

Dites à quelqu'un où vous allez, quand vous prévoyez être de retour et qui appeler si vous manquez à l'appel.

Service de répartition de Parcs Canada

Appels non urgents : 403-762-1470

Déplacements et sécurité dans l'arrière-pays :

parcs.canada.ca/securiteen-montagne

Rapports sur l'état des sentiers :

parcs.canada.ca/kootenay-sentiers

Conditions routières :

drivebc.ca (en anglais seulement)



La couverture cellulaire est limitée dans le parc national Kootenay.



Vous trouverez un téléphone d'urgence à l'aire de fréquentation diurne de la Rivière-Kootenay, à Kootenay Crossing, au point de départ du sentier de la Rivière-Simpson et à l'aire de fréquentation diurne du Canyon-Marble.



Campings de l'avant-pays

Le camping **Redstreak** est celui qui offre la gamme la plus complète de services. Il se trouve à distance de marche de Radium Hot Springs et des sources thermales Radium. Vous pouvez même profiter de certains confort du foyer en passant la nuit dans une oTENTik!

Si vous préférez une expérience rustique, optez pour les campings des **Prés-McLeod** ou du **Canyon-Marble**. Le camping des Prés-McLeod est situé près de la rivière Kootenay, tandis que le camping du Canyon-Marble se trouve dans un secteur boisé paisible tout près des sentiers les plus fréquentés du parc.

Visitez la page parcs.canada.ca/kootenay-camping pour planifier votre séjour dans un camping du parc national Kootenay. Les réservations sont obligatoires.

Campings de l'arrière-pays

Cinq campings d'arrière-pays sont situés le long du sentier Rockwall, un itinéraire emblématique de 54 km qui traverse des cols alpins et passe sous des glaciers suspendus.

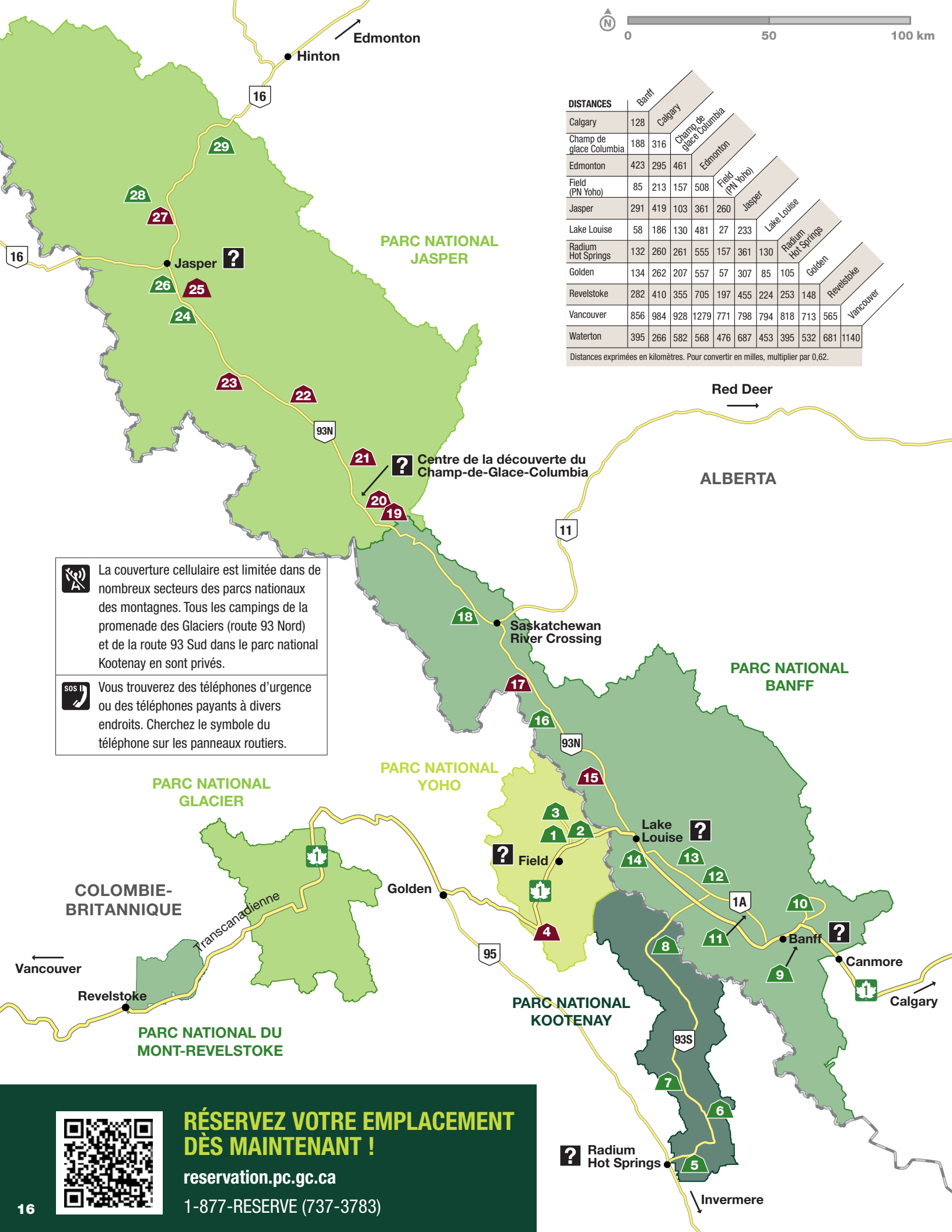
Renseignements : parcs.canada.ca/kootenay-arriere-pays

Le camping n'est autorisé qu'aux endroits désignés. Il vous faut un permis de camping et un laissez-passer de parc national valides. Vous devez conserver votre permis de camping sur vous en tout temps. Vous pourriez avoir à le présenter au personnel au cours de patrouilles aléatoires.

Brosser ses bottes avant de partir en randonnée en arrière-pays contribue à réduire la propagation de la végétation non indigène.



RÉSERVEZ VOTRE EMPLACEMENT : reservation.pc.gc.ca | 1-877-RESERVE (737-3783)



Camping dans les parcs des montagnes

Yoho

Kootenay

Banff

Jasper

CAMPING	DATES D'OUVERTURE	NBRE D'EMPL.	DROITS	Tous les services	Prise électrique	Poste de vidange	Toilettes à chasse	Toilettes sèches	Douches	Foyers	Abri-cuisine	Eau potable	Activité d'interpr.	oTENTiks	Long. max. du VR/ de la roulotte
1 Monarch	1 ^{er} mai - 12 oct.	44	22,00 \$												10,7+ m
2 Kicking Horse	14 mai - 4 oct.	88	34,00 \$												8,2 m
3 Chutes-Takakkaw (accès piéton)	11 juin - 12 oct.	35	22,00 \$												N/A
4 Ruisseau-Hoodoo	11 juin - 7 sept.	30	19,50 \$												10,7+ m
5 Redstreak	6 mai - 12 oct. oTENTiks 15 mai - 20 sept.	242	34,00 - 47,50 \$												10,7 m
6 Prés-McLeod	4 juin - 13 sept.	88	26,75 \$												9,1 m
7 Prés-Crook's Groupes sans but lucratif et groupes scolaires	Pour réservations: kootenay.info@pc.gc.ca (15 juin - 30 Sep.)														6,4 m
8 Canyon-Marble	18 juin - 7 sept.	61	26,75 \$												4,6 m
9 Mont-Tunnel (Village I)	7 mai - 4 oct.	618	34,00 \$												10,7+ m
9 Mont-Tunnel (Village II)	Ouvert à l'année oTENTiks 8 mai - 13 oct.	209	40,00 \$												10,7+ m
9 Mont-Tunnel (caravanes -VR)	7 mai - 4 oct.	322	40,00 \$												10,7+ m
10 Lac-Two Jack (principal)	25 juin - 7 sept.	380	26,75 \$												7,3 m
10 Lac-Two Jack (bord du lac)	7 mai - 4 oct. oTENTiks 22 mai - 5 oct.	74	34,00 \$												8,2 m
11 Canyon-Johnston	21 mai - 14 sept.	132	34,00 \$												8,2 m
12 Mont-Castle	21 mai - 21 sept.	43	26,75 \$												7,3 m
13 Mont-Protection	18 juin - 14 sept.	72	26,75 \$												10,7 m
14 Lake Louise (tentes)	29 mai - 28 sept.	206	34,00 \$												7,3 m
14 Lake Louise (caravanes -VR)	Ouvert à l'année	189	40,00 \$												10,7+ m
15 Ruisseau-Mosquito	4 juin - 12 oct.	38	22,00 \$												10,7 m
16 Ruisseau-Silverhorn	28 mai - 27 sept.	45	22,00 \$												10,7+ m
17 Lacs-Waterfowl	18 juin - 8 sept.	110	26,75 \$												9,5 m
18 Ruisseau-Rampart	28 mai - 20 sept.	51	22,00 \$												10,7 m
19 Wilcox	10 juin - 28 sept.	46	31,25 \$												8,2 m
20 Centre-du-Champ-de-Glace (VR)	13 mai - 12 oct.	100	19,50 \$												10,7 m
20 Champ-de-Glace (tentes)	10 juin - 12 oct.	31	31,25 \$												N/A
21 Jonas	3 juin - 7 sept.	25	31,25 \$												7,6 m
22 Lac-Honeymoon	13 mai - 14 sept.	34	31,25 \$												8,2 m
23 Kerkeslin	27 mai - 14 sept.	42	31,25 \$												8,2 m
24 Wabasso	Fermé jusqu'à nouvel ordre	231	35,00 - 47,00 \$												10,6 m
25 Wapiti (hiver)	Ouvert jusqu'au début mai 2026	40	40,00 \$												10,6+ m
25 Wapiti (été)	13 mai - 28 oct.	150	36,00 - 49,75 \$												10,6+ m
26 Whistlers	6 mai - 12 oct. oTENTiks: 3 juin - 12 oct.	781	25,00 - 56,25 \$												10,7 m
27 Snaring	13 mai - 28 sept.	62	31,25 \$												8,2 m
28 Camping auxiliaire	17 juin - 17 sept.	280	19,50 \$												10,7 m
29 Miette	13 mai - 14 sept.	140	37,75 \$												8,2 m

Tous les emplacements de camping peuvent être réservés.
Emplacements attribués selon l'ordre des arrivées. Inscrivez-vous au poste d'auto-inscription du camping.
En été, arrivez avant la mi-journée pour maximiser vos chances d'obtenir un emplacement.

Travaux d'amélioration en cours.

RÉSERVEZ VOTRE EMPLACEMENT
DÈS MAINTENANT !

reservation.pc.gc.ca

1-877-RESERVE (737-3783)



Parlez-nous de votre expérience!

Balayez le code pour transmettre vos commentaires à notre équipe.

parks-parcs.simplesurvey.com/f/1/comment_card

Sentier d'interprétation de la Rivière-Simpson

RÈGLEMENTS DU PARC



Évitez de laisser traîner des ordures. Placez les déchets et les articles recyclables dans des bacs à l'épreuve des animaux sauvages, ou rapportez-les.



Ne faites pas de feux de camp ailleurs que dans les foyers en métal désignés. Ne laissez jamais un feu sans surveillance, et ce, jusqu'à ce qu'il soit complètement éteint. Respectez les interdictions de feux en vigueur dans les parcs nationaux.



Il est défendu de camper dans les voies d'arrêt, au point de départ des sentiers et dans les aires de fréquentation diurne. Installez-vous uniquement dans les campings désignés. Il vous faut un permis de camping et un laissez-passer de parc national valides. parcs.canada.ca/kootenay-camping



Évitez les secteurs frappés de fermeture. Des fermetures sont instaurées et annoncées lorsque la sécurité des visiteurs est compromise ou que la faune a besoin de protection. Consultez le site parcs.canada.ca/kootenay-bulletins



Abstenez-vous de retirer des objets naturels. Il est illégal de cueillir des plantes, d'abattre ou d'ébrancher des arbres, d'enlever des roches, des fossiles et des artefacts culturels ou de causer des dommages de quelque autre façon.



Ne faites pas voler de drones. L'utilisation de drones, de microdrones et d'UAV sans un permis en règle est interdite partout dans les parcs nationaux.



Les armes à feu sont interdites dans les parcs nationaux. Cette interdiction s'applique aux armes à air comprimé, aux artifices d'effarouchement des ours, aux arcs, aux frondes et à tout autre objet semblable.



Il est interdit de consommer de l'alcool et du cannabis aux sources thermales Radium et ailleurs que dans votre emplacement de camping. Dans les campings, la consommation d'alcool et de cannabis est interdite pendant le couvre-feu, de 23 h à 7 h. Sachez que l'interdiction est prolongée durant les longues fins de semaine.



COORDONNÉES DES PARCS DES MONTAGNES

PARC NATIONAL KOOTENAY

Centre d'accueil du parc Kootenay : 250-347-9505 | kootenay.info@pc.gc.ca
parcs.canada.ca/kootenay

Tourism Radium : 1-888-347-9331 | radiumhotsprings.com
(en anglais seulement)

PARC NATIONAL YOHO

Centre d'accueil du parc Yoho : 250-343-6783 | yoho.info@pc.gc.ca
parcs.canada.ca/yoho

Hébergement et attractions à Field : field.ca (en anglais seulement)

PARC NATIONAL BANFF

Centre d'accueil de Banff : 403-762-1550 | banffinfo@pc.gc.ca
Centre d'accueil de Lake Louise : 403-522-3833 | ll.info@pc.gc.ca
parcs.canada.ca/banff
Banff Lake Louise Tourism : 403-762-8421
banfflakelouise.com (en anglais seulement)

PARC NATIONAL JASPER

Centre d'information de Jasper : 780-852-6176 | jasperinfo@pc.gc.ca
parcs.canada.ca/jasper
Tourism Jasper : 780-852-6236 | jasper.travel (en anglais seulement)

PARCS NATIONAUX DU MONT-REVELSTOKE ET DES GLACIERS

250-837-7500 | mrg.information@pc.gc.ca
parcs.canada.gc.ca/glaciers
parcs.canada.ca/revelstoke

PARC NATIONAL DES LACS-WATERTON

Centre d'accueil du parc des Lacs-Waterton : 403-859-5133
parcs.canada.ca/waterton



Application de la loi

Les gardes de parc veillent à l'application des règlements conformément à la Loi sur les parcs nationaux du Canada. **Les contrevenants s'exposent à des accusations et à des amendes pouvant aller jusqu'à 25 000 \$.**

Pour signaler une infraction, composez l'un des numéros suivants (24 heures sur 24, 7 jours sur 7) :

1-888-927-3367 (parcs Banff, Yoho et Kootenay)

1-877-852-3100 (parc Jasper et parcs du Mont-Revelstoke et des Glaciers)

EN CAS D'URGENCE, COMPOSEZ LE 911

(services de police, d'incendie et d'ambulance)

Service de répartition de Parcs Canada (situations non urgentes) :

403-762-1470

Les téléphones cellulaires ne sont pas fiables dans les parcs des montagnes.

Conditions routières : drivebc.ca (en anglais seulement) ou 511.alberta.ca